



LA MICRO-ENTREPRISE

Construisez votre projet d'entreprise et donnez-vous toutes les chances de réussir
Une formation courte très opérationnelle pour acquérir les compétences clés de la micro-entreprise et bien démarrer votre activité



Objectifs de la formation

- ▶ Connaître le fonctionnement de la micro-entreprise (fiscal et sociale) et élaborer son projet de création d'entreprise
 - ▶ Mettre en place une organisation administrative et comptable
 - ▶ Préparer les démarches et le dossier d'immatriculation
- A l'issue de la formation, le porteur de projet sera en capacité d'appréhender les fondamentaux de la micro-entreprise.



Programme

- ▶ Comprendre les principes de la micro-entreprise : pour qui ? pour quelles activités ? les aspects réglementaires – les formalités, les spécificités du statut
- ▶ Le régime social : les cotisations sociales, les prestations retraite, les exonérations
- ▶ Le régime fiscal : le prélèvement libératoire, le non assujettissement à la TVA, les taxes (CFE...)
- ▶ L'inscription et le démarrage de mon activité : les déclarations (le CFE), les documents commerciaux (factures, devis...), les obligations comptables, la sortie du régime
- ▶ Pédagogie utilisée : apports théoriques, exercices concrets d'application, supports de cours remis à chaque stagiaire.

Dans le cadre du process qualité de la CCIMBO, une évaluation des connaissances acquises au cours de la formation est réalisée.



Intervenants

- ▶ Formateur en création et reprise de la CCIMBO



Durée

- ▶ 1 journée, 7 heures, 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00



Sessions 2020

- ▶ Brest : le 22 septembre, le 13 octobre, le 17 novembre, le 3 décembre
- ▶ Morlaix : le 15 septembre, le 6 octobre, le 3 novembre, le 15 décembre
- ▶ Quimper : le 29 septembre, le 20 octobre, le 17 novembre, le 17 décembre



Coût

- ▶ **145,00 €.** Prise en charge possible avec le CPF.
Application CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>
Nous consulter



Conditions générales de vente

- L'inscription à cette formation n'est effective qu'à la réception du bulletin d'inscription par la CCIMBO.
- Nos tarifs sont exonérés de TVA. Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement éventuels ne sont pas compris dans le tarif proposé et sont donc à la charge du participant.
- Aucun escompte ne sera accordé pour tout règlement anticipé.
- Un courrier de convocation est adressé au participant au plus tard une semaine avant le début de la formation.
- Après la formation, une attestation de présence est remise au participant.
- Le certificat de compétence est délivré sous condition des résultats obtenus lors de l'évaluation de l'acquisition des connaissances.
- En cas de désistement d'un participant à moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation, ou d'abandon de la formation en cours, le règlement reste acquis à la CCIMBO.
- Tout litige non réglé à l'amiable relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Brest ou de Quimper.

Contacts CCIMBO - Espace entreprendre

Brest - Cathy SEGALIN
1 place du 19^e RI - CS 63825
29238 BREST CEDEX 2
T. 02 98 00 38 73
entreprendre.brest@bretagne-ouest.cci.bzh

Morlaix - Françoise CORRE
Aéroport - CS 27934
29679 MORLAIX CEDEX
T. 02 98 62 39 20
entreprendre.morlaix@bretagne-ouest.cci.bzh

Quimper - Nathalie GAUCHER
145 av de Keradenec - CS 76029
29330 QUIMPER CEDEX
T. 02 98 98 29 65
entreprendre.quimper@bretagne-ouest.cci.bzh